

L'an deux mil seize, le 5 avril à 19 heures 30, le conseil municipal, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jacques DELATTRE, Maire, par suite de convocation en date du 31/03/2016, dont un exemplaire a été affiché à la Mairie.

Présents : tous les membres en exercice à l'exception de :

Absent : Mr CREPIN David

Procuration : Mr Luigi SCANTAMBURLO a donné procuration à Mr Roger VENDEVILLE et Mme Béatrice BASTIEN a donné procuration à Mme Nicole DE JONGHE.

La séance ouverte, Monsieur le Maire a désigné le secrétaire de séance :

En la personne de Mme FOULON Nathalie.

DELIBERATIONS

Objet : Adhésion à la MNT – Maintien de salaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'inscrire à la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) Mme ANSEL Corinne – Agent technique afin qu'elle puisse adhérer au maintien de salaire.

Comme les autres agents elle cotisera avec l'option 2 au taux variable (1,58 % sur 2016) sur son salaire brut soit 3€16. La cotisation part patronale étant de 5 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil accepte l'adhésion à la MNT sur le maintien de salaire.

Objet : Contrat AVENANT actualisé de Mme BERNARD Dany

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que suite à l'augmentation des effectifs en classes maternelles, à compter du 1^{er} février 2016, la durée du temps de travail de Mme BERNARD Dany passera de 20 h à 30 h semaine. Un nouveau contrat de travail sera rédigé jusqu'au 30 juin 2016.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil donne son accord pour augmenter le temps de travail de Mme BERNARD Dany.

Objet : Renouvellement du CUI de Mme BECOURT Valérie

Le contrat CUI de Mme BECOURT Valérie a pris fin le 31 mars 2016. Après renseignements auprès de l'agence Pôle Emploi, Mme BECOURT peut bénéficier de 9 mois supplémentaires.

Mr le Maire propose au conseil municipal de le renouveler jusqu'au 31/12/2016.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil approuve cette décision et autorise Mr le Maire à faire les démarches nécessaires.

**Objet : Modification d'horaire pour Mr VASSEUR Maurice
Adjoint Technique de 2^{ème} classe**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en raison du départ en retraite de Mr Daniel FOURRIER au 1^{er} avril 2016, il y a lieu d'augmenter le temps de travail de Mr VASSEUR Maurice.

Actuellement Mr VASSEUR est rémunéré sur la base hebdomadaire de 24/35^{ème}. A partir du 1^{er} mai 2016 il lui sera attribué une base hebdomadaire de 35/35^{ème} dans son grade.

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte la demande de modification d'horaire pour Mr VASSEUR Maurice et autorise Mr le Maire à faire les démarches nécessaires à partir du 1^{er} mai 2016.

Objet : Adhésion au dispositif « participation citoyenne »

Mr le Maire propose au conseil municipal d'adhérer au nouveau dispositif « participation citoyenne » avec la gendarmerie de Lumbres. Ce dispositif est un nouveau concept « voisins vigilants » qui se met en place afin d'améliorer la sécurité de nos concitoyens afin de limiter la délinquance.

Cette démarche nécessite d'avoir sur le territoire communal, des référents en relation avec les élus et la gendarmerie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil accepte l'adhésion telle que Mr le Maire l'a présentée. Les adhérents au dispositif sont Mr Jacques DELATTRE et Mr Bernard VASSEUR.

Objet : Signature de l'avenant avec l'entreprise DE BACKER

Mr le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de signer l'avenant pour les travaux de l'école réalisés par l'entreprise DE BACKER pour 1319€12.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer l'avenant DE BACKER pour les travaux à l'école d'un montant de 1319€12.

Objet : Délégués au SIDEALF Syndicat Intercommunal Des Eaux et Assainissement de Lumbres, Fauquembergues et Environs

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de délibérer un délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter le SIDEALF.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour les délégués titulaires :

Mr Roger VENDEVILLE se présente pour être délégué titulaire. Le délégué titulaire est élu à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le délégué suppléant :

Mr Jacques DELATTRE se présente pour être délégué suppléant. Le délégué suppléant est élu à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le conseil municipal accepte les délégués titulaire et suppléant pour représenter le SIDEALF.

Objet : tarif location vaisselle salle des fêtes Ernest Azelart

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la vaisselle prise par les différentes Associations sera louée ou en cas de casse remboursée.

La location sera de 0,05 centimes par articles sorties.

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal accepte la demande de Monsieur le Maire.

Objet : Vote des comptes gestion et administratif 2015

Monsieur le Maire donne la parole à Mr AIMAR Nicolas Adjoint aux finances pour présenter les différents comptes. Mr AIMAR demande à Mr Roger VENDEVILLE de présider la séance pour le compte administratif et le compte de gestion 2015. L'assemblée après avoir entendu l'exposé des comptes vote à l'unanimité et décide d'affecter les résultats comme suit :

Objet : Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les dotations de l'Etat pour 2016 sont toujours en baisse. Pour cette année, il ne souhaite pas augmenter les taux et seront comme l'an dernier :

Sont retenus les taux suivants pour l'année 2016 :

- Taux taxe d'habitation :14,21 %
- Taux taxe foncier bâti :12,91 %
- Taux taxe foncier non bâti33,51 %

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 0 abstention, 0 contre, le conseil municipal

Objet : Vote du budget primitif 2016

Mr le Maire demande à Mr AIMAR Nicolas de présenter les différents comptes au BP 2016. Le budget primitif s'équilibre en section de fonctionnement dépenses et recettes pour 556 087,52 €. En section d'investissement recettes et dépenses pour 496 084,85 €. Soit un BP total de 1 052 172,37 € pour les 2 sections.

Divers :

- Mr Bernard VASSEUR signale qu'au bout du chemin Marcel Chaput un câble électrique pend. Il faut élaguer le sapin près de chez Mr Sébastien VASSEUR.
- Mr Claudy DEGAND demande la date des formations pour les artificiers. De plus il suggère de signaler les priorités de droite rue Jules Caron.
- Mr Nicolas AIMAR demande la pose de 2 panneaux « priorité à droite » sur toute la rue J. Caron. Il suggère la pose de 2 feux qui se déclenchent quand on dépasse 50 kms/heure au niveau de l'église.
- Mr Jean-Pierre GASPART signale la présence d'immondices près du stockage des bouchons.kk
- Mr Jean-Marie MILHAMONT demande de remédier au claquement des plaques sur la rue Bernard Chochoy ? Pose de nouveaux joints.
- Mr Michel BUQUET propose de poser des panneaux de ralentissement....
- Mme Nathalie FOULON dit que l'acquisition d'un chapiteau par la commune ne semble pas envisageable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.